

Votre Auto à la Carte !

Annulation de cession et DA

Cette démarche est réservée aux professionnels de l'auto. Elle intervient dans le cadre d'une vente annulée par les deux parties.

Certificat d'immatriculation	La carte grise originale
Une annulation de cession Acquéreur	Une attestation sur l'honneur certifiant que la vente a été annulée. (Modèle d'attestation disponible auprès de votre service Cartaplac). Cette pièce doit être accompagnée de la pièce d'identité du ou des acquéreurs déclarés lors de la cession.
Une annulation de cession Vendeur	Une attestation sur l'honneur certifiant que la vente a été annulée. (Modèle d'attestation disponible auprès de votre service Cartaplac).
Un extrait k-bis (pro de l'auto)	Datant de -2 ans, accompagné de la pièce d'identité, en cours de validité, du gérant.
Un Justificatif d'identité	Une carte nationale d'identité, un passeport ou un permis, en cours de validité.
Déclaration d'achat d'un véhicule d'occasion	Cerfa 13751*02 complété et signé par le professionnel de l'automobile
Mandat entre professionnels	Ce cerfa est disponible en agence

Avec notre logiciel spécifique au moment de la saisie de votre carte grise, la demande de certificat d'immatriculation et le mandat d'immatriculation se complètent automatiquement, vous n'aurez donc plus qu'à les signer. Si vous désirez les compléter vous même, ces formulaires CERFA sont à votre disposition dans votre agence Cartaplac ou téléchargeables sur notre site www.cartaplac.com.

Tarif en vigueur dans toutes les agences CARTAPLAC

Coût de la démarche	Prestation* Tarifs (TTC)	Taxes** de l'état Nouvelle carte grise	Taxes*** de l'état CV fiscaux	FTTA****
		A	B	
Annulation de cession et DA	22.90 €	0 €	0 €	0 €

* Frais de traitement CARTAPLAC du dossier et enregistrement du certificat d'immatriculation auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

** Taxe de 11€ pour la gestion des certificats d'immatriculation par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés + 2,76€ pour frais d'acheminement de la carte grise sous pli sécurisé au domicile du client.

*** Taxe fiscale calculée par rapport au nombre de chevaux fiscaux et au département de résidence.

**** FTTA (Frais de traitement des Transactions Administratives) Taux fixe de 2,35% calculé sur les taxes de l'état collectées dans le cadre de notre agrément.



SERVICE CARTE GRISE / PLAQUE D'IMMATRICULATION / DÉMARCHES RECYCLAGE AUTO / DÉMARCHES PERMIS DE CONDUIRE / ACCESSOIRE DE SÉCURITÉ / POINT DE VENTE TÉLÉPÉAGE

